



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 29 MARS 2018 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D5 - Compte administratif 2017 - Budget principal Ville

Date de convocation : 23 mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents 25

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Daniel BARBARIN, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjoints ;

Gérard SICAUD, Nicole YATTOU, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Philippe BARRIERE, Jean-Louis BORDESSOULES, Patrice BOUCHET, Médéric DIRAISON, Anthony MORIN, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Antoine BORDAS, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Hénoc CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 4

Jacques CARDET	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Gaëlle TANGUY	donne pouvoir à	Natacha MICHEL
Annabel TARIN	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

**N° 5 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 -
BUDGET PRINCIPAL VILLE****Rapporteur : M. Matthieu GUIHO****Cadre général**

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit dans son article L 2313-1, pour les communes de 3 500 habitants et plus, qu'une présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe aux documents budgétaires, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux, cette note porte:

- La présentation du résultat 2017
- La section de fonctionnement
- La section d'investissement
- L'épargne brute (CAF) et l'épargne nette
- L'endettement
- La consolidation des budgets

I – La présentation du résultat 2017

Le résultat de l'exercice 2017 s'élève à 401 307,30 € soit une réduction de 35%.

- Rappel :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat de clôture	1 061 562 €	930 502€	855 671€	570 850€	582 194€	613 142€	401 307 €

- Synthèse :

Fonctionnement

Reprise de l'excédent 2016	652 469,19 €
Recettes	8 640 216,50 €
Dépenses	<u>7 814 458,09 €</u>
Résultat de l'exercice	825 758,41 €
Résultat cumulé	1 478 227,60 €

Investissement

Reprise du déficit 2016	616 214,81 €
Recettes	2 552 371,08 €
Dépenses	<u>2 636 545,22 €</u>
Résultat de l'exercice	-84 174,14 €
Restes à réaliser	
Recettes	52 243,03 €
Dépenses	<u>428 774,38 €</u>
Résultat s/restes à réaliser	- 376 531,35 €

Besoin de financement **1 076 920,30 €**

Excédent final de clôture **401 307,30 €**

II – Section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- Synthèse :

	2013	2014	2015	2016	2017	2017/ 2016
Recettes						
Réelles	8 771 289 €	10 078 168 €	8 365 036 €	8 846 117 €	8 526 976 €	-3,6 %
Ordre	9 570 €	211 836 €	6 960 €	62 186 €	113 240 €	
Totales	8 780 859 €	10 290 004 €	8 371 996 €	8 908 303 €	8 640 216 €	-3,0 %
Dépenses						
Réelles	7 148 186 €	6 825 119 €	7 109 008 €	6 985 569 €	6 970 492 €	-0,2 %
Ordre	591 312 €	2 478 864 €	441 798 €	520 472 €	843 966 €	
Totales	7 739 498 €	9 303 983 €	7 550 806 €	7 506 041 €	7 814 458 €	+4,1%

A – Recettes totales : 8 640 216 €

Globalement les recettes diminuent de 3,0 % et les recettes réelles de 3,6 %.

Opérations d'ordre 2017 :

Recettes

- Amortissements subventions 11 733,85 €
- Opérations de cessions : 101 506,49 €

L'évolution par chapitre est la suivante :

Chapitres	2016	2017	Var 2016/2015
013 - Atténuation de produits	455,31 €	14 484,76 €	NS
70 - Produits des services et du domaine	204 307,06 €	243 708,13 €	+19,3 %
73 – Impôts et taxes	5 476 266,18 €	5 544 002,52 €	+1,2 %
74 – Dotations et participations	2 101 324,22 €	2 120 810,05 €	+0,9 %
75 – Autres produits de gestion courante	911 241,87 €	112 085,03 €	-87,7 %
76 – Produits financiers	90,27 €	163,10 €	NS
77 – Produits exceptionnels	152 432,58 €	251 644,57 €	+65,1 %
78 – Reprise sur provisions		240 078,00 €	
Total	8 846 117,49 €	8 526, 976,16 €	-3,6 %

1) - Produits des services et du domaine : 243 708,13 €

Ce poste regroupe le produit des différentes régies : école de musique, médiathèque, droits de place, horodateurs, location de salles et de matériel, et des mises à disposition du personnel à Vals de Saintonge communauté, ainsi que les décharges syndicales.

2) - Impôts et taxes : 5 544 002,52 €

Le produit de la fiscalité directe, en augmentation de 1,2 %, se décompose comme suit :

	2016	2017
Fiscalité directe	3 987 811,00 €	4 022 357,00 €
Attribution de compensation	1 085 306,00 €	1 103 154,00 €
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunale	99 598,00 €	92 115,00 €
Droits de place	52 709,13 €	47 441,44 €
Taxes sur les pylônes	6 762,00 €	6 954,00 €
Taxe sur la publicité extérieure	90 257,40 €	94 035,45 €
Taxe additionnelle aux droits de mutations	145 812,86 €	172 257,69 €
Autres impôts	8 009,79 €	5 687,94 €
Total	5 476 266,18 €	5 544 002,52 €

Le produit de la fiscalité directe représente 47 % des recettes réelles de fonctionnement et comprend le produit fiscal de l'année auquel s'ajoutent éventuellement des rôles supplémentaires

Produit de la fiscalité 4 021 140 €

Rôles supplémentaires 1 217 €

Sur l'exercice 2017, le produit de la fiscalité directe est réparti comme suit :

	Taxe d'habitation	Taxe habitation sur les logements vacants	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti	Rôles suppl.
Taux	12,21%	12,21%	29,08%	54,32%	
Bases	9 205 131 €	322 597 €	9 644 483 €	97 702 €	1 217 €
Produits	1 123 946 €	39 389 €	2 804 733 €	53 072 €	

L'évolution des bases est la suivante :

Taxe	2016	2017	Evolution
Habitation	9 191 999 €	9 205 131 €	+ 0,14%
Habitation s/logements vacants	285 379 €	322 597 €	+ 13,04 %

Foncier sur bâti	9 520 678 €	9 644 483 €	+ 1,30 %
Foncier non bâti	98 092 €	97 702 €	-0,40 %

L'attribution de compensation : 1 103 154 €

Le montant de l'attribution de compensation versée par la Communauté de communes varie en fonction des charges transférées et est déterminé par la Commission locale d'évaluation de transfert des charges - CLETC.

Pour 2017, les charges transférées dans le cadre du transfert des ZAE – Zones d'activité Economique, n'ont pas été prises en compte, elles le seront sur l'exercice 2018.

3) - Dotations et participations : 2 120 810,05 €

Depuis 2014 et pour la dernière année, les collectivités locales participent, à travers une réduction des dotations qui leur sont versées par l'Etat, au pacte de confiance et de responsabilité, dans le cadre du redressement des comptes publics.

La dotation globale de fonctionnement d'un montant de 1 695 264 € est composée de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation. La Ville a bénéficié en 2017 de la troisième fraction de la DSR, appelée fraction cible, destinée aux 10 000 premières communes de moins de 10 000 habitants les plus défavorisées parmi celles éligibles à l'une des deux premières fractions. Elle est destinée à concentrer l'accroissement de la dotation sur les 10 000 communes rurales les plus fragiles.

Evolution de la dotation globale de fonctionnement :

	2013	2014	2015	2016	2017
Dotation forfaitaire	1 455 724 €	1 375 635 €	1 185 705 €	1 002 580 €	897 769 €
DSR - Dotation de solidarité rurale	307 778 €	319 596 €	442 988 €	432 437 €	634 055 €
DNP - Dotation nationale de péréquation	99 755 €	105 503 €	126 603 €	151 923 €	163 440 €
Total	1 863 257 €	1 800 734 €	1 755 296 €	1 586 940	1 695 264 €

Pour 2017, les dotations et participation se décomposent comme suit :

Dotations versées par l'Etat	Montant
Dotation forfaitaire	897 769 €
Dotation de solidarité rurale	634 055 €
Dotation nationale de péréquation	163 440 €
Dotations de compensation d'exonérations fiscales (TP-TH-TF)	233 369 €

Dotations pour les titres sécurisés	5 030 €
Dotation spéciale au titre des instituteurs	2 808 €
<u>En faveur de l'emploi</u>	
• Emplois avenir	3 331 €
• Emplois aidés	82 454 €
Mesures en faveur des réfugiés	16 000 €
FCTVA sur dépenses de fonctionnement	8 339 €
Participation en faveur de la revitalisation du centre bourg	13 470 €
Musée	1 485 €
Participation au titre des élections	3 542 €
Fonds de compensation SFT Supplément familial de traitement	809 €
Participation du conseil régional	
Participation agenda 21 et démocratie participative	2 500 €
Sports	8 693 €
Participation du conseil départemental	
Ecole de musique	5 640 €
Floralia	300 €
Cap séniors – conférence des financeurs	5 291 €
Sports	16 177 €
Voirie	691 €
Autres	
Communauté de communes au titre du PEAC	6 300 €
Agence Adour Garonne - subvention diagnostic nouvelles pratiques	9 317 €

4) - Autres produits de gestion courante : 112 085,03 €

Ce poste comprend principalement le produit des loyers, le produit des fermages et le reversement de la part salariale des chèques déjeuner.

La forte diminution provient essentiellement de la reprise des résultats des budgets annexes zones industrielles GRENOBLERIE 2 et 3 sur l'exercice 2016.

5) - Autres

- Les produits exceptionnels 251 644,57 € correspondant au produit des cessions (Camping, maisons, terrains, véhicules) et au remboursement d'assurance suite à des sinistres.
- La reprise sur provision d'un montant de 240 078 € correspond à la provision constituée du montant du solde du contingent 2016, dont le versement a été effectué sur l'exercice 2017.

B – Dépenses totales : 7 814 458,09 € €

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 970 491,63 € soit une diminution de 0,2 % par rapport à 2016.

Opérations d'ordre 2017 :

Amortissements : 512 071,47 € € - cessions : 331 894,99 €

Ces dépenses sont constituées des charges à caractère général, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières et fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et à l'équilibre des budgets annexes et des intérêts de la dette.

Le détail par chapitre est le suivant :

Chapitres	2016	2017	Var 2017/2016
011 – Charges à caractère général	1 541 859,66 €	1 443 714,74 €	-6,4 %
012 – Charges de personnel	3 948 352,46 €	3 846 678,90 €	-2,6 %
014 – Atténuation de charges	9 414,00 €	6 740,00 €	-28,4 %
65 – Autres charges de gestion courante	917 038,91 €	1 175 463,32 €	+28,2 %
66 – Frais financiers	293 633,76 €	222 931,90 €	-24,1 %
67 – Charges exceptionnelles	10 191,81 €	7 359,77 €	-27,8 %
68 – Provisions pour risques	265 078,00 €	267 603,00 €	+1,0 %
Total dépenses réelles	6 985 568,60 €	6 970 491,63 €	-0,2 %

1) – Charges à caractère général : 1 443 714,74 €

La baisse de ce poste de 6,4 % soit un montant de 98 144 € est principalement dû à l'action de revitalisation du centre bourg – 48 673 €, aux honoraires dans le cadre de l'agenda 21 en 2016 : 20 850 €, à la réduction des animations des actions culturelles – 20 803 €, au ralentissement de la programmation culturelle au musée – 11 490 €, à l'action d'optimisation des achats et d'économie dans le domaine de l'énergie et du téléphone mais ces baisses sont atténuées notamment par l'augmentation des cotisations assurances + 36 775 €, des frais d'actes et de contentieux + 7 366 €.

Evolution des postes énergie et télécommunications (téléphones fixes et portables)

	2015	2016	2017
60612 : Energie	352 457 €	305 521 €	293 854 €
6262 : Téléphone	31 485 €	30 877 €	30 285 €

Malgré l'augmentation des tarifs, les dépenses en énergie baissent depuis la mise en place du marché avec l'UGAP, les travaux d'isolation effectués dans les bâtiments communaux, l'éclairage des décors de fêtes de fin d'année sur une plus courte période ainsi que deux hivers relativement doux.

Le poste énergie a baissé de 16,6 % et le poste téléphone de 3,8 % sur 3 ans, ces efforts se poursuivront et notamment sur l'éclairage public en 2018.

2) – Charges de personnel : 3 846 678,90 €

Les dépenses de personnel représentent le premier poste de dépenses soit 55,2 % des dépenses réelles de fonctionnement. Déduction faite des aides et des mises à disposition, le seuil se situe à 53,0 %.

La baisse de ce poste de l'ordre de 2,6 % est due à divers paramètres et principalement :

- au non remplacement de départs volontaires d'agents titulaires,
- à la baisse, suite à la renégociation des contrats, de la cotisation d'assurance en risques statutaires,
- à la baisse du nombre d'apprentis ainsi qu'à la réduction du nombre d'agents saisonniers,

Ces baisses sont atténuées par :

- la hausse du point d'indice,
- la réforme PPCR avec revalorisation des grilles de rémunérations,
- le GVT (glissement vieillesse technicité).

	2016	2017
Dépenses de personnel	3 948 352 €	3 846 679 €
Dépenses réelles	6 985 569 €	6 970 492 €
	56,6 %	55,2%

3) – Autres charges de gestion courante : 1 175 463,32 €

Ce poste, en augmentation de 28,2 % soit 258 424 €, regroupe les subventions aux associations, les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes, les charges intercommunales, la contribution au SDIS et les frais de l'assemblée locale.

L'augmentation de ce poste est principalement dû au paiement du solde du contingent du SDIS inscrit en provision pour un montant de 240 077,46 € et à l'augmentation de la subvention versée aux budgets annexes ces augmentations sont atténuées par une baisse des frais de l'assemblée locale de 6 167 €.

	2016	2017
Subventions versées aux associations	215 825 €	215 495 €
Subvention versée à l'EPCC	90 000 €	90 000 €
Subventions équilibre versées aux budgets annexes	275 473 €	299 752 €
Charges intercommunales	47 030 €	45 464 €
Contribution au SDIS	150 000 €	390 077 €
Au titre de la provision	240 078 €	246 858 €
Assemblée locale	135 592 €	129 426 €
Détail des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes		
	2016	2017
Usines relais (<i>transféré à la CDC au 01/01/2017</i>)	28 858,30 €	0,00 €
Bâtiment commercial	0,00 €	0,00 €
Thermes	216 057,72 €	231 961,88 €
Transports	25 739,17 €	17 930,32 €
Salle de spectacles EDEN	4 817,37 €	49 859,47 €
Total	275 472,56 €	299 751,67 €

Listes des subventions et des aides indirectes octroyées aux associations

ASSOCIATIONS	2017	
	Subventions	Aides indirectes
ADMINISTRATION GENERALE	1 000 €	- €
C.O.S.	1 000 €	
DIVERS	3 190 €	6 554 €
C.G.T.		795 €
F.O.		1 492 €
INDECOSA		
Protection civile		2 728 €
Ass Sauvegarde des animaux	3 100 €	424 €
ROTARY CLUB		1 115 €
Souvenir Français	90 €	
ENSEIGNEMENT	150 €	3 957 €
FCPE		1 649 €
PEEP		2 308 €
DDEN	150 €	
CULTURE	64 670 €	88 544 €
A.4	58 000 €	33 794 €
A.A.J.C. (Togo)	300 €	
A.V.F. St Jean Accueil		2 615 €
Amuse Folk	400 €	1 043 €
Le cirque du gamin	2 000 €	
Anciens Elèves du Lycée		9 207 €
Kaolin et barbotine		2 236 €
Blok House	3 350 €	2 968 €
Bonsaï Val de Boutonne		871 €
Cercle Philatélique		659 €
Cercle Philharmonique	400 €	25 525 €
Informatique club angérien (ex Microtel)		1 484 €
Le tapis volant		2 432 €
Club tarot multi-jeux		1 456 €
Ste Archéologique		2 605 €
ART D'Y	220 €	1 649 €
SPORTS	106 550 €	27 158 €
Angély Model Club		708 €
Angerien Hand Ball Club	2 000 €	
Athlétic Club Angérien	1 900 €	
Billard Club Angerien		4 083 €
Amicale Boule Angérienne	2 800 €	3 625 €
Kayak club Angérien	4 000 €	6 593 €

ASSOCIATIONS	2017	
	Subventions	Aides indirectes
Signaleurs radio angérienne		1 742 €
Haltérophilie Musculation	500 €	
Jeunesse Laïque Angérienne	1 500 €	
Judo Club	1 800 €	
Lévriers Angériens		636 €
Moto Club Angérien	5 000 €	
Nautic Club Angérien	28 700 €	4 134 €
Pêcheurs Angériens	950 €	2 332 €
Plongée Subaquatique	900 €	1 357 €
RACA	31 000 €	
Randonneurs Vals de Saintonge		
S.C.A.	13 500 €	
Saint-Jean Volley Ball	1 000 €	
St Jean Tennis de table	350 €	
Football AS2A	250 €	
Tennis Club Angérien	1 800 €	
Tir Angérien	1 000 €	
Team Cycliste angérien		396 €
Twirling	300 €	
U.V.A.	7 300 €	1 552 €
SERVICES SOCIAUX	36 800 €	35 866 €
Aide et Soutien	1 500 €	2 184 €
Amitié angérienne		325 €
Arche	5 000 €	14 559 €
Club du troisième âge Soleil des ans		1 239 €
Croix d'Or	600 €	
Croix Rouge Française	400 €	4 793 €
Donneurs de sang		2 149 €
F.N.A.T.H.	300 €	
Secours Catholique	1 500 €	
Restos du Cœur	1 000 €	7 844 €
Tremplin 17	20 000 €	
Mission Locale Rurale	5 000 €	2 180 €
Mobilisation angérienne Téléthon		593 €
Les Jeans d'ici et d'ailleurs	1 500 €	
ECONOMIE	3 135 €	110 €
Commerçants non sédentaires	3 135 €	110 €
Association C2A		
Total des subventions	215 495 €	162 189 €

4)- Les provisions : 267 603 €

Par sécurité, la Ville continue de provisionner au rythme de 20 745 € par an et ce jusqu'en 2019 pour se prémunir contre une évolution défavorable des marchés concernant l'emprunt structuré dit « FIXMS » souscrit auprès de DEXIA devenue SFIL.

De plus, la Ville a engagé, courant 2016, une procédure contentieuse visant à la révision de sa contribution au SDIS auprès du tribunal administratif, et à cet effet a constitué, sur l'exercice 2017, une provision du montant de la part de la contribution non versée au SDIS soit la somme de 240 858 € et 6 000 € de provision pour créances irrécouvrables.

4) – Présentation par fonction

Ci-dessous une présentation par fonction de la masse salariale et des autres dépenses dédiées à chaque service.

Fonction	Services	Masse salariale	Autres dépenses	Total
01	Opérations non ventilables		1 426 595,39 €	1 426 595,39 €
020	Administration générale	685 681,87 €	413 145,97 €	1 098 827,84 €
021	Assemblée locale		129 426,16 €	129 426,16 €
022	Administration de l'Etat	131 850,62 €	12 552,17 €	144 402,79 €
023	Communication	39 643,31 €	28 169,52 €	67 812,83 €
024	Fêtes et cérémonies		10 034,74 €	10 034,74 €
025	Aides aux associations	60 695,01 €	187,45 €	60 882,46 €
026	Cimetière		4 992,00 €	4 992,00 €
112	Police municipale	284 601,08 €	26 682,58 €	311 283,66 €
113	Incendie et secours	4 802,00 €	399 583,91 €	404 385,91 €
20	Scolaire	26 917,42 €	- €	26 917,42 €
252	Transports	40 236,87 €	18 040,32 €	58 277,19 €
311	Ecole de musique	365 276,73 €	14 034,00 €	379 310,73 €
314	Salle de spectacles EDEN		49 859,47 €	49 859,47 €
321	Médiathèque	250 653,97 €	35 184,42 €	285 838,39 €
322	Musée	181 999,49 €	78 267,98 €	260 267,47 €
33	Actions culturelles	68 544,28 €	208 044,14 €	276 588,42 €
40	Sports	312 085,93 €	355 369,93 €	667 455,86 €
520	Interventions sociales	68 191,44 €	42 101,80 €	110 293,24 €
81	Services urbains	709 554,81 €	182 914,66 €	892 469,47 €
82	Aménagement urbain	561 067,13 €	272 476,10 €	833 543,23 €
83	Environnement		2 085,60 €	2 085,60 €
90	Actions économiques	54 876,94 €	242 003,15 €	296 880,09 €
91	Marché		16 027,73 €	16 027,73 €
	TOTAL	3 846 678,90 €	3 967 779,19 €	7 814 458,09 €

III – Section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la Ville. Elle concerne des actions, en dépenses et en recettes, non récurrentes contrairement au fonctionnement.

Les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, véhicules, biens immobiliers, études et travaux sur les structures existantes ou en cours de création.

Les recettes comprennent les subventions en lien avec les projets d'investissement, les recettes dites patrimoniales : taxes d'aménagement, FCTVA.

A - Les dépenses

	Réalisation	Restes à réaliser
Dettes	1 135 408,00 €	4 134,48 €
Subventions d'équipement versées		
Travaux bâtiments	8161,50 €	108 939,36 €
Abbaye	199 721,47 €	108 923,11 €
Musée	18 608,40 €	364,42 €
Bâtiments divers	148 671,58 €	70 340,01 €
Bâtiments et terrains sportifs	17 996,08 €	1653,60 €
Cimetière	9 960,00 €	
Acquisitions et autres		
Acquisition mobilier, matériels	82 489,09 €	17 839,56 €
Musée : acquisition et restauration œuvres	29 012,00 €	
Voirie, trottoirs, pluvial	193 920,20 €	
Eclairage public	12 040,19 €	49 790,97 €
Aménagement du territoire et environnement	551 935,70 €	66 788,87 €
Opérations d'ordre	228 621,01 €	
Total	2 636 545,22 €	428 774,38 €

B - Les recettes

	Réalisation	Restes à réaliser
Excédent capitalisé	1 250 595,63 €	
Emprunts	550,00 €	
Amortissements, divers	577 326,64 €	
F.C.T.V.A	87 473,62 €	
Taxe d'aménagement.	35 958,13 €	
SDEER	50 125,50 €	
Cessions	331 894,99 €	
Subventions	218 446,57 €	52 243,03 €
Total	2 552 371,08 €	52 243,03 €

Détail des subventions par partenaires

	Réalisé	Restes à réaliser
Etat	72 029,27 €	4 216,03 €
Région	102 172,00 €	5 314,00 €
Département	34 796,80 €	17 713,00 €
Autres	9 448,50 €	25 000,00 €
Total	218 446,57 €	52 243,03 €

IV - L'épargne brute et l'épargne nette

L'épargne brute correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement

L'épargne nette correspond à l'épargne brute après déduction des remboursements de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement du remboursement de la dette.

Le poids de la dette en années CAF est obtenu en divisant l'encours de la dette par la CAF brute.

FONCTIONNEMENT

RECETTES	2017
Réelles	8 526 976 €
Ordre	113 240 €
Totales	8 640 216 €
DEPENSES	
Réelles	6 970 492 €
Ordre	843 966 €
Totales	7 814 458 €

CAF brute (hors cessions)	1 326 095 €
Remboursement capital de la dette (bancaire)	1 131 900 €
CAF nette (hors cessions)	194 195 €
CRD de la dette au 31/12/2017 dette bancaire	8 809 370 €
Année CAF	6,64

Produits exceptionnels	
Chapitres 77	251 645 €
<i>Dont 775-cessions</i>	<i>230 389 €</i>
Résultat reporté n-1	652 469 €
Résultat de l'exercice	825 758 €
Financement de l'investissement	1 076 920 €
Résultat global de l'exercice	401 307 €

Principaux ratios de structure

Les principaux ratios selon les concepts de l'instruction comptable M14 sont les suivants :

	Valeur par habitant de la commune pour 2017 <i>Population 7910 – fiche DGF 2017</i>	Moyenne nationale de la strate (source collectivités locales.gouv exercice 2016)
Dépenses réelles de fonctionnement	881 €	1 033 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 078 €	1 164 €
Dotations globales de fonctionnement	214€	157 €
Produit des impositions directes	509 €	471 €
Dépenses d'équipement brut	161 €	265 €
Encours de la dette au 31 décembre	1 114 €	842 €

V – L'endettement

L'encours de la dette du budget principal Ville s'élève à 8 809 370,42 € au 31 décembre 2017, et se compose de 21 contrats, auxquels il convient d'ajouter les dépôts et cautionnements d'un montant de 4 684,48 €. La structure de la dette est la suivante :

CATÉGORIE	TAUX MOYEN	MARGE MOYENNE	ENCOURS	DURÉE RÉG. MOYENNE
TYPE DE TAUX				
Fixe	2,85	0,00	3 944 518,95 €	10 ans 06 mois
Indexé	0,63	0,21	3 070 034,36 €	09 ans 07 mois
EURIBOR03M	0,97	0,30	2 187 538,68 €	10 ans 06 mois
EURIBOR01M	0,18	0,04	481 004,35 €	11 ans 09 mois
EURIBOR12M	0,00	0,06	401 491,33 €	01 ans 07 mois
Structuré	4,44	0,00	1 794 817,11 €	07 ans 05 mois
TAUX FIXE	4,43	0,00	1 782 691,30 €	07 ans 06 mois
EURIBOR03M	4,86	0,01	12 125,81 €	00 ans 00 mois
TRANCHE DE TAUX				
4.00% < taux <= 6.00%	4,37	0,00	3 107 578,62 €	07 ans 02 mois
3.00% < taux <= 4.00%	3,68	0,00	679 091,34 €	06 ans 00 mois
2.00% < taux <= 3.00%	2,11	0,00	276 409,68 €	10 ans 11 mois
taux <= 2.00%	0,87	0,14	4 746 290,78 €	11 ans 06 mois

PÉRIODICITÉ				
Mensuelle	0,14	0,03	535 532,20 €	10 ans 10 mois
Trimestrielle	1,85	0,13	5 169 504,97 €	11 ans 09 mois
Annuelle	3,28	0,01	3 104 333,25 €	05 ans 07 mois

PRÊTEUR				
Tous	2,31	0,08	8 809 370,42 €	09 ans 06 mois
DEXIA CLF	3,28	0,01	3 940 368,73 €	06 ans 01 mois
CAISSE D'EPARGNE	2,02	0,00	1 893 986,50 €	13 ans 11 mois
LA BANQUE POSTALE	1,07	0,26	1 737 666,72 €	12 ans 05 mois
CAISSE REG CREDIT AGRICOLE	0,19	0,07	645 350,35 €	10 ans 06 mois
CREDIT MUTUEL	1,29	0,35	591 998,12 €	08 ans 10 mois
DEVISE				
euro	2,31	0,08	8 809 370,42 €	09 ans 06 mois
TOTAL	2,31	0,08	8 809 370,42 €	09 ans 06 mois

La dette consolidée au 31 décembre 2017, tous budgets confondus, s'élève à 11 193 602,79 € et se répartit comme suit :

Budget	CRD au 31 décembre 2017
Budget principal – Ville	8 809 370,42 €
Bâtiment commercial	76 258,76 €
Thermes	132 735,76 €
Transports	24 000,00 €
Eau	1 611 263,58 €
Assainissement	539 974,27 €
Total	11 193 602,79 €

Dans le cadre du transfert de la compétence de la gestion de l'EAU au 1^{er} janvier 2018 à la Communauté de communes, la dette est transférée de droit. De plus, le budget des THERMES étant clôturé au 31 décembre 2017, la dette est transférée au 1^{er} janvier 2018 sur le budget PRINCIPAL-VILLE.

VI – Consolidation des budgets

LIBELLES	REALISATIONS	dont Subventions d'équilibre	REALISATIONS	RESTES à REALISER	RESULTAT FINAL * <i>(fonct+invest+reste s à réaliser)</i>
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	
I - BUDGET PRINCIPAL					
RECETTES (1)	8 640 216,50		2 552 371,08	52 243,03	
DEPENSES (2)	7 814 458,09		2 636 545,22	428 774,38	
Déficit reporté (3)			616 214,81		
Excédent reporté (4)*	652 469,19				
DEFICIT DE CLOTURE (1-2-3+4)			700 388,95	376 531,35	
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	1 478 227,60				401 307,30
TRANSPORT					
RECETTES (1)	33 797,03	17 930,32	10 172,75		
DEPENSES (2)	33 797,03		10 000,00		
Déficit reporté (3)			115,93		
Excédent reporté (4)					
DEFICIT DE CLOTURE (1- 2-3+4)					-
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	-		56,82		56,82
EAU					
RECETTES (1)	397 643,02		237 134,00		
DEPENSES (2)	158 007,37		255 305,69		
Déficit reporté (3)			331,60		
Excédent reporté (4)	261 220,24				
DEFICIT DE CLOTURE (1- 2-3+4)			18 503,29	-	
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	500 855,89				482 352,60
ASSAINISSEMENT					
RECETTES (1)	339 426,13		181 562,59		
DEPENSES (2)	233 614,65		111 789,58	2 247,82	
Déficit reporté (3)					
Excédent reporté (4)	539 518,88		216 453,78		
DEFICIT DE CLOTURE (1- 2-3+4)				2 247,82	
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	645 330,36		286 226,79		929 309,33
BATIMENT COMMERCIAL					
RECETTES (1)	15 764,95		4 900,71		
DEPENSES (2)	9 663,00		36 920,95	2 924,21	
Déficit reporté (3)					
Excédent reporté (4)	8 094,33		46 608,95		
DEFICIT DE CLOTURE (1- 2-3+4)				2 924,21	
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	14 196,28		14 588,71		25 860,78

LIBELLES	REALISATIONS	dont Subventions d'équilibre	REALISATIONS	RESTES à REALISER	RESULTAT FINAL*
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	(fonct+invest+restes à réaliser)
LOTISSEMENT LES FONTAINES DU COI					
RECETTES (1)	442 437,02		442 437,02		
DEPENSES (2)	442 437,02		-		
Déficit reporté (3)			442 437,02		
Excédent reporté (4)					
DEFICIT DE CLOTURE (1-2-3+4)				-	-
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	-				
THERMES					
RECETTES (1)	231 961,88	231 961,88	197 501,84		
DEPENSES (2)	21 115,46		49 264,86		
Déficit reporté (3)			359 083,40		
Excédent reporté (4)					
DEFICIT DE CLOTURE (1-2-3+4)			210 846,42		
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	210 846,42			-	-
SALLE DE SPECTACLES - EDEN					
RECETTES (1)	49 859,47	49 859,47	2 271,87	1 852 061,00	
DEPENSES (2)	26 549,47		1 385 653,60	1 145 271,26	
Déficit reporté (3)					
Excédent reporté (4)			676 591,99		
DEFICIT DE CLOTURE (1-2-3+4)			706 789,74		
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	23 310,00			706 789,74	23 310,00
RESULTATS CONSOLIDES					
DEFICIT	-	299 751,67	1 636 528,40	381 703,38	
EXCEDENT	2 872 766,55		300 872,32	706 789,74	1 862 196,83

* Le résultat final = Excédent ou déficit de clôture du fonctionnement et de l'investissement + l'excédent ou le déficit des restes à réaliser

AR PREFECTURE

017-211703475-20180329-2018_03_D5-DE
Regu le 04/04/2018

Conseil municipal du 29 mars 2018

Mme la Maire quitte la salle.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le compte administratif du budget principal Ville ainsi que la reprise des résultats et des restes à réaliser.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à la **majorité des suffrages exprimés (26)**

Pour : 21 Contre : 5 Abstentions : 2

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

TÉLÉTRANSMIS AU

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20180329-
2018_03_D5-DE

Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 avril 2018

Affiché le 4 avril 2018

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.